

**01
10 ESSENTIEL**

**Enquête exploitations forestières
et scieries 2024 - édition 09/10/2026**

**PAYS
DE LA LOIRE**

OCTOBRE 2026 N°02

Une récolte de bois en baisse

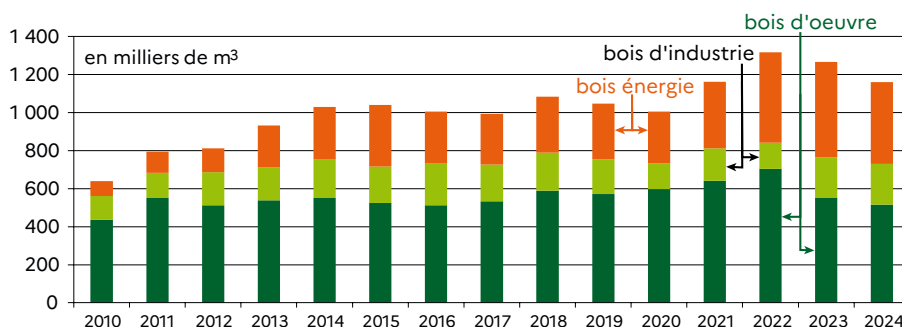
En 2024 en Pays de la Loire, la récolte de bois commercialisée retrouve son niveau de 2021 après une nette embellie en 2022. La récolte de bois d'œuvre encore majoritaire est suivie de près par celle destinée à la production d'énergie. La récolte de bois d'industrie reste stable. Seulement 49 % du volume régional de bois a été récolté par des entreprises forestières ligériennes. De même, les volumes de sciages baissent légèrement dans la région. Les sciages de conifères sont prépondérants : près de 90 % des volumes.

Le pin maritime devient la première essence de bois d'œuvre devant le peuplier

En 2024, 1,16 million de m³ de bois de la région Pays de la Loire ont été récoltés, soit une baisse de 8,4 % par rapport à 2023, le niveau le plus élevé étant atteint en 2022 (graphique 1). Au niveau national, la baisse est moindre (-2,7 %). Avec 3 % du volume national, la région se positionne au dixième rang des treize régions métropolitaines. Les trois plus importantes régions de production (Nouvelle-Aquitaine, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté) concentrent toujours 58 % de la récolte nationale de bois. Avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, cette proportion atteint 72 %.

La part du bois d'œuvre continue de décroître régulièrement : elle est de 44 % de la récolte de bois commercialisée¹ en 2024, en diminution de 6,4 % par rapport à 2023, celle des feuillus étant plus forte (-8,9 %) que celle des résineux (-4,1 %). Il a été récolté un peu plus de conifères que de feuillus en 2024 comme d'ailleurs pour la plupart des années. En feuillus, comme depuis dix ans, chêne et peuplier concentrent

Graphique 1 : une récolte de bois en baisse depuis 2022

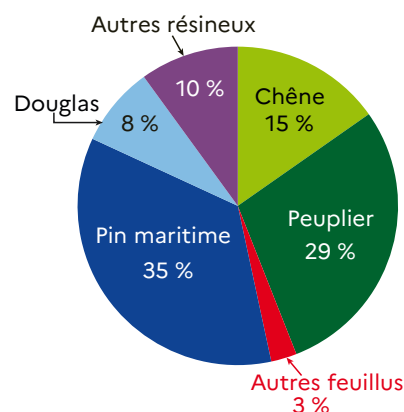


Source : Agreste - enquêtes exploitations forestières et scieries

plus de 90 % des volumes récoltés. La forêt ligérienne se caractérise par la présence d'importantes peupleraies qui se situent principalement le long de la vallée de la Loire et de ses affluents, en particulier en Maine-et-Loire. Cette année, les volumes récoltés en peuplier ont nettement diminué sur le territoire régional (-11,7 %).

En résineux, la quantité prélevée diminue en 2024 de 4,1 %, malgré une hausse de récolte en pin maritime de 7,1 %. En Pays de la Loire, le volume de pin maritime dépasse celui du peuplier en 2024 (graphique 2).

Graphique 2 : le pin maritime est la première essence du bois d'œuvre en 2024 dans les Pays de la Loire



Source : Agreste - enquêtes exploitations forestières et scieries 2024

(1) Le volume de récolte indiqué intègre le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois énergie. Toutefois, l'enquête ne permet pas d'apprécier la totalité des volumes du bois énergie en bûches, en particulier les quantités auto consommées ou vendues en dehors des circuits professionnels.

Des récoltes en bois d'industrie et bois énergie en retrait en 2024

Le bois d'industrie comprend majoritairement des bois de trituration (78 %), destinés à l'industrie des pâtes à papier et des panneaux de particules. Le volume récolté des bois d'industrie est stable par rapport à 2023, mais en hausse de 27,5 % par rapport à la moyenne quinquennale. En 2024, le bois d'industrie représente 18,4 % de la récolte régionale. Six entreprises concentrent plus de 60 % de la récolte en bois de trituration.

Le bois énergie ligérien recule en 2024 (- 14,1 %), moins importante pour la France (- 6 %). Le bois énergie représente 37 % de la récolte régionale (part grandissante au cours des années), contre 26 % au niveau national. Plus des deux tiers du volume de bois énergie est récolté par des opérateurs ligériens en 2024, 25 % l'étant par des opérateurs néo-aquitains ou normands. Trois entreprises concentrent plus de la moitié de la récolte en bois énergie en

2024. Ce bois est vendu sous forme de rondins ou de bûches ou sous forme de plaquettes forestières broyées en forêt sur coupe ou bord de route. Dans la région, les plaquettes forestières représentent 70 % du volume de bois énergie, contre 44 % en France.

Baisse du nombre d'entreprises forestières

52 entreprises forestières ayant leur siège social en Pays de la Loire ont exercé une activité de récolte de bois en 2024, contre 62 en 2023. Les 10 entreprises récoltant chacune plus de 20 000 m³ de bois rond par an concentrent 89 % du volume récolté. A l'opposé, les 33 petites entreprises coupant moins de 6 000 m³ rassemblent 4 % de la récolte. Les entreprises implantées en Pays de la Loire n'ont récolté que 49 % du volume régional, le reste étant valorisé par les entreprises des régions limitrophes. Pour compléter leurs besoins, les entreprises ligériennes se tournent majoritairement vers les régions (et départements) limitrophes : Centre-Val de Loire (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher) et Bretagne (Morbihan, Ille-et-Vilaine), cf. [graphiques 3 et 4](#).

En 2024, près de 478 milliers de m³ de bois sont issus de forêts certifiées gérées durablement, soit 41 % de la récolte régionale. Cette proportion, en hausse, reste inférieure à la moyenne nationale (53 %). Celle-ci est élevée en raison de la moyenne des autres régions, notamment les régions Nouvelle-Aquitaine, première région de récolte française composée aux deux tiers de bois certifiés provenant de forêts gérées durablement et Grand-Est avec une proportion similaire.

La forêt ligérienne

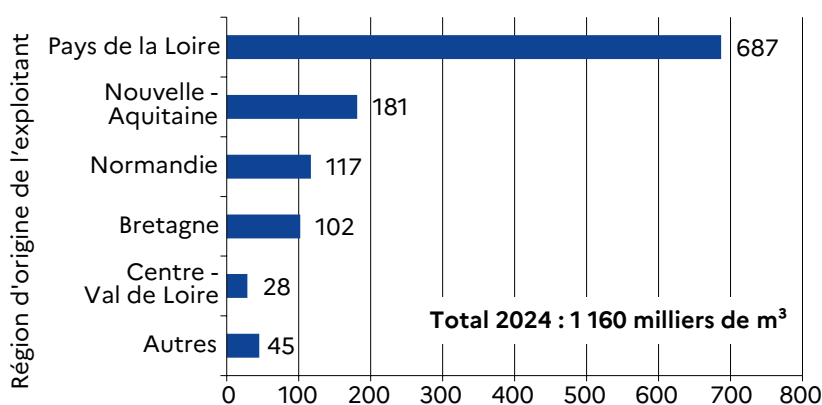
La forêt ligérienne occupe une superficie d'environ 417 000 hectares sur la période 2020-2024, ce qui place les Pays de la Loire au rang de région la moins boisée de France. Le taux de boisement

régional est de 13 % contre 32 % pour la France métropolitaine. La Sarthe est le département qui connaît le taux de boisement le plus élevé de la région (21 %). La surface de la forêt ligérienne

est occupée à 76 % par des feuillus (dont 47 % de chêne). La forêt privée couvre 90 % de la surface boisée totale.

Graphique 3 : 59 % du volume de la récolte régionale réalisée par des exploitants des Pays de la Loire en 2024

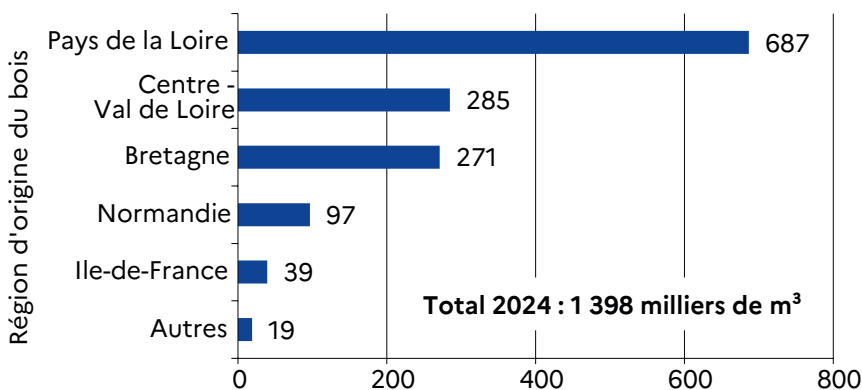
Récolte de bois dans les Pays de la Loire en 2024 selon la région d'origine de l'exploitant forestier (en milliers de m³)



Source : Agreste – enquête exploitations forestières et scieries 2024

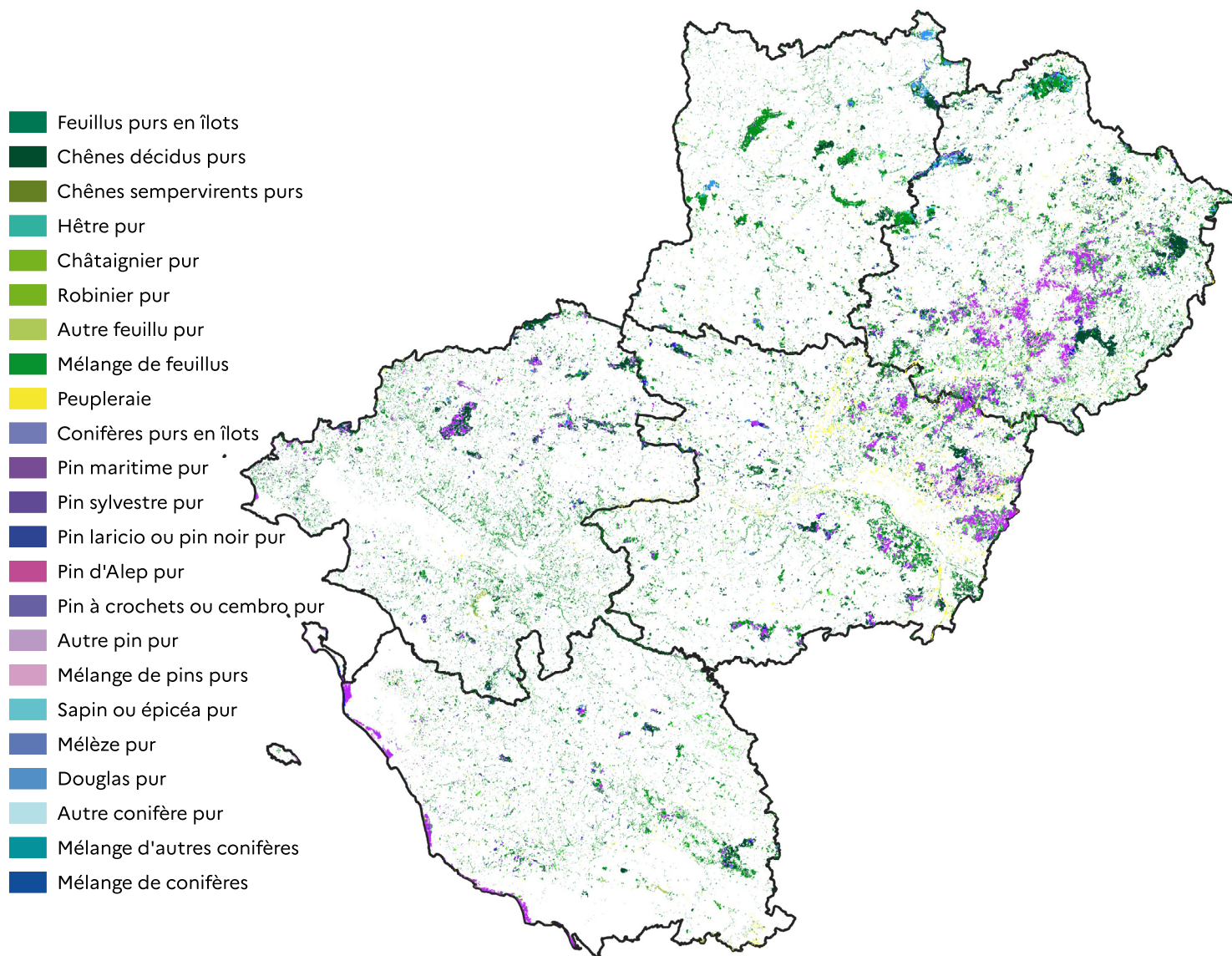
Graphique 4 : les exploitants forestiers ligériens complètent leur activité de récolte dans les régions limitrophes

Origine du bois exploité par les entreprises ligériennes en 2024 (en milliers de m³)



Source : Agreste – enquête exploitations forestières et scieries 2024

Carte 1 : carte forestière de la région des Pays de la Loire



État sanitaire des forêts ligériennes

Après une année 2025 déjà marquée par des températures estivales élevées, l'été 2026 a connu des records de chaleur et de sécheresse inédits. Les niveaux d'alerte aux feux de forêt dans la région des Pays de la Loire ont été qualifiés de risque très sévère et des restrictions ont été décrétées jusqu'en fin août 2026. Aucun incendie majeur n'a été à déplorer depuis.

La forêt des Pays de la Loire est déjà fortement affectée par le changement climatique. En 30 ans, la température

moyenne annuelle a augmenté d'environ un degré et les précipitations sont devenues plus irrégulières avec des déficits marqués au printemps et en été. Ces évolutions plus importantes au sud de la région et à l'intérieur des terres accentuent le stress hydrique et la fréquence des épisodes de fortes chaleurs. Les impacts sont visibles : dépérissements, fragilisation d'essences locales comme le chêne, le hêtre ou le châtaignier, et développement de parasites et de pathogènes.

Face à la rapidité du changement climatique, l'adaptation naturelle des forêts ne suffit plus. La diversification des peuplements apparaît comme un levier essentiel pour renforcer leur résilience. Elle repose notamment sur l'introduction des essences plus tolérantes à la chaleur et à la sécheresse, tout en conservant un intérêt écologique et économique pour la filière bois.

Des sciages de résineux prépondérants en 2024

En 2024, la production de sciages en Pays de la Loire s'élève à 267 milliers de m³ et représente 3,7 % du volume national. Cette production est en repli de 5 % dans la région par rapport à 2023 et de 5 % par rapport à la moyenne quinquennale 2019-2023 (graphique 5). En France, la tendance est inverse (+ 4 %).

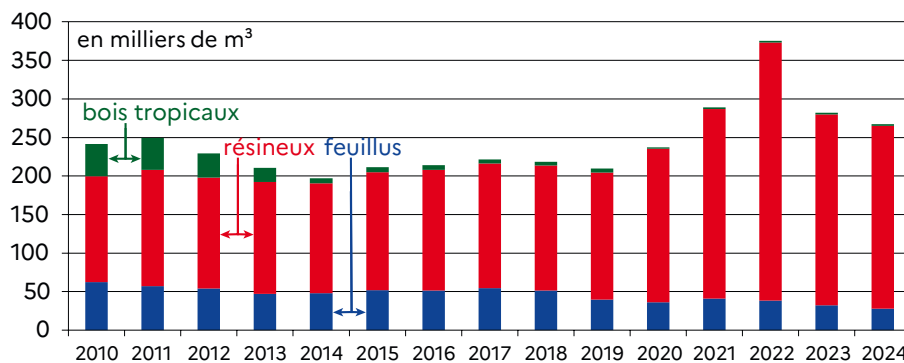
Les volumes régionaux de sciages de conifères baissent de 4 % et augmentent en France de 7,4 %. L'année 2022 marque un sommet avec 375 milliers de m³. Depuis, les volumes baissent. Les volumes sciés faiblissent notamment en chêne (- 24,3 %), en douglas (- 6,2 %), en pin maritime (- 4 %) et en peuplier (- 1,3 %). Les sciages augmentent seulement en sapin-épicéa de 11,9 %. De ce fait, les sciages de conifères représentent en 2024 huit fois ceux des feuillus (le rapport était de trois de 2015 à 2018). Le pin maritime et le douglas restent les essences les plus sciées dans la région (graphique 6). En 2024, la part de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement concerne 17,1 % de la production régionale contre 23 % en France.

30 entreprises ayant leur siège social en Pays de la Loire ont exercé une activité de sciage en 2024, contre 26 en 2020 (et 33 en 2015). Six entreprises sciant chacune plus de 9 000 m³ par an réalisent 91 % des sciages, tandis que douze scieries produisent moins de 1 000 m³ chacune, pour 0,5 % du volume.

Le volume de sciages séchés représente plus de la moitié de la production

Graphique 5 : les résineux constituent une forte majorité des sciages en Pays de la Loire

Production de sciages en Pays de la Loire en milliers de m³



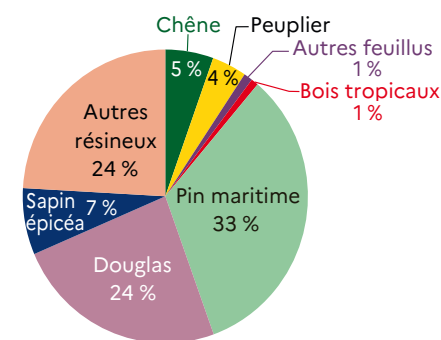
Source : Agreste – enquêtes exploitations forestières et scieries

régionale en 2024, contre 17 % au niveau national. En effet, le bois « frais »² brut de sciage qui a un taux d'humidité d'environ 30 % doit être séché pour atteindre un taux d'humidité inférieur à 20 %. Il existe plusieurs méthodes pour sécher le bois : le séchage naturel à l'air libre et à l'abri des intempéries ou bien l'usage d'un séchoir. Le séchage artificiel facilite la gestion des stocks et la réactivité face aux clients. La part de séchage artificiel a été plus importante en 2024 qu'en 2022, dont l'été a été caniculaire.

Le sciage des grumes génère des volumes importants de sous-produits (écorces, sciures, plaquettes...). Cette production régionale des produits connexes est en hausse de 9 % en 2024. Moins de la moitié des volumes produits (47 %) est commercialisée dont 19 % pour la production de bois énergie. Les volumes non commercialisés sont pour l'essentiel transformés dans l'entreprise. Seuls 13 %

Graphique 6 : sciages régionaux 2024, près de 89 % de résineux

Part par essence de bois des sciages des Pays de la Loire

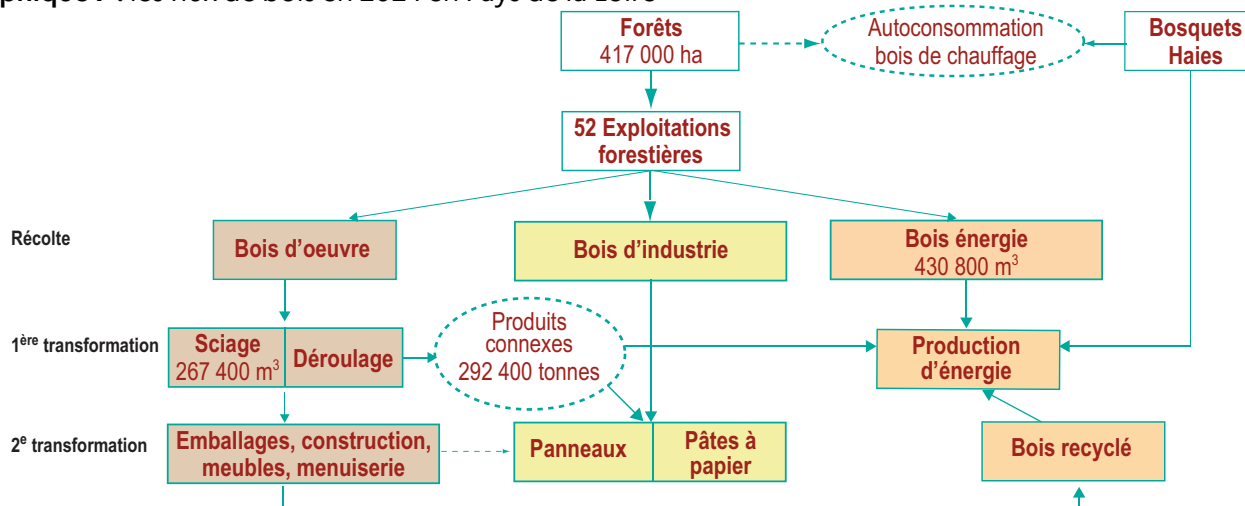


Source : Agreste – enquête exploitations forestières et scieries 2024

des produits connexes commercialisés sont destinés aux industries de la trituration, contre 32 % au niveau national.

(2) Pièce de bois massif obtenue par sciage de grumes. Ce produit n'a pas subi d'opération de séchage, ni de rabotage et présente donc un aspect brut.

Graphique 7 : les flux de bois en 2024 en Pays de la Loire



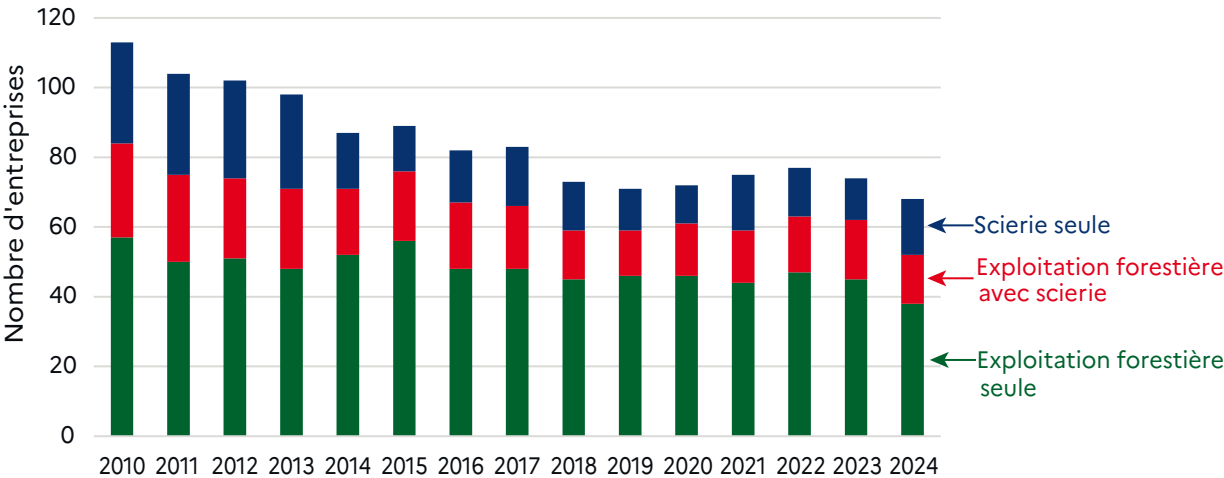
Source : DRAAF Pays de la Loire

Tableau 1 : récolte de bois et production de sciage dans les Pays de la Loire en 2024

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	évolution 2024/2023	France
unité : m³ rond			Récolte de bois d'œuvre (en m³)					
Total feuillus	8 211	84 934	29 688	104 556	13 158	240 547	- 8,9 %	4 485 224
dont Chêne	3 266	14 651	12 321	47 039	1 288	78 565	- 1,0 %	1 972 677
dont Peuplier	4 649	68 005	14 224	49 813	11 869	148 560	- 11,7 %	1 177 497
dont Châtaignier	s	1 955	1 396	4 530	s	7 946	- 5,0 %	119 027
Total résineux	35 605	84 320	17 975	124 606	12 647	275 153	- 4,1 %	13 813 576
dont Pin maritime	27 240	63 418	2 800	81 831	6 623	181 912	7,1 %	2 971 427
dont Douglas	5 008	2 347	9 062	21 823	3 597	41 837	- 17,1 %	2 759 394
dont Pin sylvestre	s	2 965	1 822	3 424	s	8 382	- 5,1 %	534 910
Total bois d'œuvre	43 816	169 254	47 663	229 162	25 805	515 700	- 6,3 %	18 298 800
unité : m³ rond			Récolte de bois d'industrie et d'énergie (en m³)					
Bois de trituration	13 183	59 046	15 038	73 977	5 876	167 120	- 6,4 %	9 426 273
Bois d'industrie divers	1 885	21 092	13 529	7 630	2 645	46 781	30,9 %	619 515
Total bois d'industrie	15 068	80 138	28 567	81 607	8 521	213 901	- 0,2 %	10 045 788
Bois énergie	71 624	104 702	55 703	172 867	25 892	430 788	- 14,1 %	9 739 864
dont plaquettes forestières	61 266	71 793	47 952	102 815	19 076	302 902	- 7,0 %	4 248 769
TOTAL RECOLTE	130 508	354 094	131 933	483 636	60 218	1 160 389	- 8,4 %	38 084 452
dont bois certifié	35 546	161 275	47 527	212 472	21 205	478 025	4,0 %	20 148 802
unité : m³ sc			Production de sciage (en m³)					
Total feuillus	4 167	3 856	14 570	1 198	s	s	- 14,2 %	1 005 649
Total résineux	12 648	15 626	5 694	4 890	198 604	237 462	- 4,0 %	6 971 235
Bois tropicaux					s	s	4,0 %	8 209
Bois sous rails et merrains	s		s			s	27,6 %	164 857
TOTAL SCIAGES	16 815	19 482	20 264	6 088	204 769	267 418	- 5,1 %	7 985 093
unité : tonne			Produits connexes de scierie (en tonnes)					
Total connexes	43 275	19 098	23 994	5 588	200 495	292 450	2,0 %	7 466 345

Source : Agreste – enquêtes exploitations forestières et scieries
s : secret statistique

Graphique 8 : le nombre d'entreprises baisse depuis 2022 pour la région des Pays de la Loire



Source : Agreste – enquêtes exploitations forestières et scieries

Méthodologie

Enquêtes annuelles de branche « exploitation forestière et sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois »

L'enquête annuelle « Exploitations forestières et scieries » (EXF-SRI) a pour objectif de mesurer la production en quantités physiques pour l'ensemble des branches d'activité liées aux exploitations forestières et aux scieries (voir ci-dessous la partie Définitions). Elle permet de connaître chaque année :

- Les volumes de bois récoltés et commercialisés ;
- Les volumes de sciages, de merrains, de bois sous rails et de certains produits finis (par exemple, les lames pour parquets) produits.

La partie « exploitations forestières » du questionnaire mesure les produits récoltés et commercialisés au cours de l'année de référence. Les résultats en volume sont ventilés par essence et par lieu de récolte au niveau régional.

La partie « scierie » mesure la production de sciages et de produits connexes commercialisés, ainsi que les quantités et le montant total des facturations (en milliers d'euros hors taxes) à l'échelle du siège de l'entreprise. Les volumes de sciages produits sont détaillés par essence et par catégorie, puis ventilés par région selon la localisation des établissements producteurs.

L'enquête EXF-SRI permet de connaître le volume et la valeur totale de la production de bois commercialisée par grandes catégories de produits.

- l'activité d'exploitation forestière (récolte de grumes, de bois d'industrie et de bois destinés à l'énergie) ;
- l'activité de scierie (production de sciages, de bois sous rails, de merrains, de produits bois transformés et de produits connexes générés par cette activité).

Le champ de l'enquête est défini par les codes d'activité de la NAF rév2 suivants :

- « Exploitation forestière » (02.20Z),
- « Sciage et rabotage du bois hors imprégnation » (16.10A) et pour partie des branches « Imprégnation du bois » (16.10B), « Fabrication de parquets assemblés » (16.22Z) et
- « Fabrication d'emballages en bois » (16.24Z).

Pour le volet EXF sont interrogées les entreprises françaises ou étrangères ainsi que les propriétaires fonciers (ex : groupements forestiers), qui sont propriétaires des coupes et assurent l'abattage, le façonnage, le débardage, puis vendent le bois ou l'utilisent dans leur entreprise (ex : scierie).

Pour en savoir plus

- [Chiffres et Données, récolte de bois et production de sciages en 2024, publié le 14 novembre 2025](#)
- [Mémento forêt - bois – édition 2026 de la région Occitanie, publié le 9 juin 2026](#)
- [Commerce extérieur de bois et dérivés en 2025 : un déficit encore élevé malgré une légère amélioration, publié le 14 avril 2026](#)
- [« Prix du bois au premier trimestre 2026 : poursuite de la hausse pour l'énergie, stagnation pour la trituration », publié le 23 juin 2026](#)
- [Essentiel, « Une récolte de bois qui augmente », région Pays de la Loire, édition janvier 2024 sur les résultats 2021](#)

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : rsise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directeur de la publication : Arnaud Gontan
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Odile Grosmesnil
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2026